

Ministère de la Santé et des Services sociaux

PLAN PROVINCIAL DE PRIORISATION DES ACTIVITÉS CLINIQUES SECTEUR PREMIÈRE LIGNE MÉDICALE

Réal Barrette, MD
co-président comité première ligne
Comité COVID-19
MSSS

Québec

Divulgarion de conflits d'intérêts

- Réal Barrette, MD
co-président comité première ligne
Comité COVID-19,
MSSS
- Médecin responsable
GMF-R 1851, GMF-R Maisonneuve-Rosemont et
GMF-R Collectif Médica

Québec


Niveaux d'activités

- En fonction du niveau d'alerte identifié par la santé publique
 - Réaffectation des ressources médicales et professionnelles en fonction des besoins
 - Nombre d'éclosion (unités, RI-RTF-RPA, CHSLD, milieux de travail et milieux communautaires)
 - Ajustement du confinement impliquant une augmentation de la demande

Québec

Gouvernance

Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) actif avec participation du chef de DRMG

Québec 

Services essentiels


**Urgences, hospitalisations, USI, CHSLD, RI-RTF-RPA, SAD, soins palliatifs
CDÉ
Accès populationnel urgent**

Québec 

Ressources requises

Disponibilité de 30% à 50% des effectifs habituels de médecins de 1^{re} ligne et IPSPL

Maintien de 30% à 50% des effectifs habituels d'infirmières en 1^{re} ligne

Québec 

Activités cliniques
Principes

Contrainte globale d'utilisation optimale des ressources et de mobilité de la main-d'œuvre en vases communicants;
Pertinence des rendez-vous :

- Disponibilité minimale requise d'infirmières pour assurer le triage téléphonique en tout temps;
- Maintien et consolidation de l'utilisation d'un outil transactionnel autorisé de gestion des rendez-vous entre les partenaires du réseau;
- Offre populationnelle renforcée et accès universel aux citoyens avec priorisation selon l'urgence des besoins;
- Filtrage des patients à l'arrivée à la clinique;
- Utilisation pertinente des téléconsultations en respect de la qualité de l'acte;

Québec

Activités cliniques
Principes

- La reprise des activités des autres secteurs de 1^{re} ligne (ex. services courants, maladies chroniques, immunisation, santé mentale, etc.) est essentielle pour la complémentarité des activités en cliniques médicales de 1^{re} ligne;
- Renforcement des mesures de précaution universelle des infections;
- Jusqu'à nouvel ordre, adaptation des obligations inhérentes à l'adhésion aux programmes groupe de médecine de famille (GMF), Groupe de médecine familiale – désignation réseau (GMF-R) et groupe de médecine de famille universitaire (GMF-U);

Québec

Accès populationnel

Accès à la 1^{re} ligne selon les GMF/cliniques d'appartenance


Réponse à la clientèle orpheline et réorientation par les centres d'appel COVID selon un principe de proximité géographique

Collaboration au déploiement du projet Accès réseau pertinence en 1^{re} ligne

Québec


Priorités cliniques
Niveau 4

- Suivi pour maladie chronique instable ou nouveau diagnostic
- Suivi de grossesse
- Suivi en santé mentale pour patient instable
- Vaccination COVID / Influenza
- Gestion de retour au travail et maintien du lien d'emploi
- Suivi 0-2 ans
- Prise en charge GAMF priorités A-B
- Aide médicale à mourir et soins palliatifs

Québec 


Priorités cliniques
Niveau 3

- Dépistage génétique
- Suivi CNESST
- Suivi en santé mentale pour patients vulnérables
- Repérage des troubles cognitifs
- Autres vaccinations

Québec 


Priorités cliniques
Niveau 2

- Suivi pour maladie chronique stable
- Prise en charge GAMF priorité C
- PAP test de plus de 3 ans
- Suivi SAAQ

Québec 

Priorités cliniques
Niveau 1

PAP test
Suivi en santé mentale pour patients stables
Prise en charge GAMF priorités D-E
Chirurgie mineure et vasectomie
Dépistage de routine


Québec 

SAD / SIAD / RPA / RI / RTF

Consolidation de la garde 24/7 infirmière et médicale avec outils de communication

Contribution pour la couverture infirmière et médicale 24/7 SAD et RPA-RI avec GMF répondants pour la clientèle inscrite / non inscrite, chaude et froide, selon le niveau d'alerte

Collaboration pour le déploiement du projet de vigie COVID


Québec 

Orientation des patients

-Si la personne est **inscrite** et a besoin de consulter, elle peut communiquer avec son médecin ou sa clinique afin d'obtenir un rendez-vous téléphonique dans cette clinique ou un rendez-vous en personne en CDE ou en clinique de proximité.

-Si la personne a besoin de consulter en première ligne et n'est **pas inscrite** auprès d'un médecin de famille, elle peut communiquer avec Info-Santé en composant le 811 pour obtenir des conseils ou en composant le 1 877-644-4545 pour être dirigée vers la ressource appropriée, dont un guichet d'accès de première ligne lorsque mis en place (projet accès réseau pertinence en 1^{re} ligne) ou un CDE a proximité.

-Elle peut également communiquer avec une clinique à proximité, qui se doit d'offrir des services aux personnes sans médecin de famille.

Québec 

CRITÈRES DE RÉFÉRENCE CDÉ

1) CRITÈRE CLINIQUE A : le patient présente ≥ 1 SYMPTÔME(S) parmi les suivants

- Fièvre (>38);
- Toux (récente ou chronique exacerbée);
- Difficultés respiratoires;
- Anosmie d'apparition brutale ou agueusie SANS congestion nasale.

2) CRITÈRE CLINIQUE B : le patient présente ≥ 2 SYMPTÔMES parmi : Symptômes généraux**

- Myalgie;
- Céphalée;
- Fatigue marquée;
- Perte d'appétit importante;
- Mal de gorge;
- Otagie;
- Rhinorrhée;
- Vomissement ou nausée;
- Diarrhée (nouvelle ou exacerbée).

3) CRITÈRES D'EXPOSITION

- Patient ayant reçu un diagnostic de **COVID-19** dans les **10 DERNIERS JOURS (28 jours** si patient immunosupprimé, **21 jours** si patient ayant séjourné aux soins intensifs);
- Contact d'un cas de COVID-19 prouvé dans les **14 derniers jours**;
- Séjour de **≥ 48h** à l'urgence ou l'hôpital dans les **14 derniers jours**;
- Séjour de **≥ 48h** dans une zone considérée à risque (extérieur du Canada ou région en palier orange ou rouge lorsque
- Consultation a lieu dans une région verte ou jaune;
- Patient contacté par la santé publique ou visé par une annonce populationnelle de la santé publique.

PRÉALABLES OBLIGATOIRES À LA CONSULTATION


- Absence de critère de référence à l'urgence;
- N'est pas référé seulement pour un dépistage COVID (si oui, référez la clientèle ciblée en CDD).

Volet Santé publique

Toutes les mesures mises en place depuis le début de la pandémie restent appropriées afin de limiter la contamination des milieux et des personnes (distanciation physique, lavage des mains, étiquette respiratoire).

Pour tout rendez-vous en 1^{re} ligne, les téléconsultations doivent être privilégiées lorsque possible, et doivent tenir compte du *Rappel des obligations déontologiques* publiées par le Collège des médecins du Québec.


Un questionnaire doit être réalisé lors de la prise de rendez-vous et à l'arrivée du patient en clinique afin de s'assurer que le patient a été référé au bon endroit (critères de référence en CDÉ)

Québec 

Volet Santé publique

Pour un patient asymptomatique et ses accompagnateurs le cas échéant, le port du masque de procédure est obligatoire dans les zones oranges et rouges. Dans les zones jaunes et vertes, le masque de procédure peut être remplacé par le couvre visage artisanal;

Le port du masque de procédure et du masque artisanal ne remplacent pas le respect de la distanciation physique ou le besoin d'aménagement des lieux physiques;


Québec 

Volet Santé publique

Les mesures universelles de prévention et de contrôle des infections (PCI) doivent être renforcées et maintenues en tout temps;

Pour les travailleurs de la santé, porter les ÉPI recommandés selon la situation clinique (notamment lorsqu'à moins de deux mètres des patients et de leurs collègues) et les retirer sécuritairement au moment opportun;

La distanciation physique entre les collègues en dehors des activités de soins (ex. : repas, pauses, etc.) doit, elle aussi, être respectée;

Québec 

Les rendez-vous en présentiel doivent être privilégiés pour la clientèle qui le demande.

Afin de diminuer les déplacements pour les patients, surtout ceux présentant des facteurs de risque (patient de plus de 70 ans, immunosupprimé, présence de maladies chroniques mal contrôlées), la téléconsultation doit être proposée en tout temps.

Les patients ayant besoin de suivis qui exigent plusieurs examens physiques, notamment les femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans, devraient être vus en personne.

Québec

Maximiser l'utilisation de prise de rendez-vous en ligne pour donner des rendez-vous, qu'ils soient en clinique froide ou chaude, par voie téléphonique ou en présentiel.

Mise en place d'une vigie quotidienne pour l'état de santé des employés et des équipes cliniques (professionnels et médecins).

Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux



Québec
